

## CONSEIL MUNICIPAL DU 02 avril 2015

Présents : Jean-Claude ARONDEL, Claudine GUESDON, Altin DISHNICA, Gérard HALLAIS, Jocelyne ALLAIN, Martine PILLE, Marie-France PLESSIS, Michel COUENNE, Dominique CHEVAL, Fabienne AUBERT, Odile BRIAULT, Gérard HEUZE, Nelly LEBRETON

Excusés :

- Serge ALLAIN donne procuration à Gérard HALLAIS
- Thomas CHAUVIERE donne procuration à Gérard HEUZE

Secrétaire de séance : Odile BRIAULT

### **Approbation du procès-verbal du 19 mars 2015**

Le procès-verbal est approuvé sans observation.

### **1- Vote du budget primitif 2015**

Monsieur Julien SERGENT, notre trésorier énumère les chapitres des dépenses et des recettes.

L'assemblée délibérante vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2015, comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses : 429 940.58€
- Recettes : 429 940.58€

Investissement :

- Dépenses : 363 384.59€
- Recettes : 363 384.59€

*L'assemblée vote à l'unanimité le budget primitif 2015*

### **2- Vote des taux d'impositions 2015**

*Après délibération, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour le **maintien des taux 2014 pour l'année 2015**, à savoir :*

- 11.86% pour la taxe d'habitation
- 17.69% pour la taxe foncière sur le bâti
- 36.11% pour la taxe foncière sur le non bâti



